Note 38. – Périmètre de consolidation.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2004.

Sociétés	Devise	31/12/04			31/12/03		
		Pourcentage		Méthode (*)	Pourcentage		Méthode (*)
		Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt	
Société consolidante : Banque Transatlantique (i) . .							
A. Banques commerciales :							
Mutuel Bank Luxembourg		60	60	I.G.	60	60	I.G.
Banque Transatlantique Jersey.	GBP	100	100	I.G.	100	100	I.G.
B. Autres sociétés :							
BLC gestion (i).		100	100	I.G.	100	100	I.G.
Transatlantique Finance (i)		100	100	I.G.	100	100	I.G.

(*) Méthode : I.G. = Intégration globale.
(i) = Sociétés membres du groupe fiscal constitué par le Crédit industriel et commercial.

IV. — **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Banque Transatlantique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de la recommandation CNC 2003-R.01 sur les engagements de retraite.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la régularité du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite ;

— Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités tel que cela est décrit dans la note 1 de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques et générales ;

— Votre société constitue des provisions au titre des engagements de retraite et assimilés tel que cela est décrit dans la note 1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, 22 avril 2005.
Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit : AGNÈS HUSSHERR ; Barbier Frinault & Autres, Ernst & Young : OLIVIER DURAND.

C. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la Banque, 26, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris.

91095

BATIROC

Société anonyme au capital de 10 652 288 €.
Siège social : 6, place de Bretagne, 35044 Rennes Cedex.
304 165 830 R.C.S. Rennes.

Rectificatif à l'avis paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 27 mai 2005, page 15201, en-tête, dénomination sociale, au lieu de : « Société de bâtiments industriels des régions de l'ouest et du centre " Batiroc " », lire : « Batiroc ».

91117

BLEDINA

(Capital détenu à 54,98 % par groupe Danone et 45,02 % par Compagnie Gervais Danone.)

Société anonyme au capital de 20 388 945 €.
Siège social : 383, rue Philippe Héron, 69400 Villefranche-sur-Saône.
301 374 922 R.C.S. Villefranche Tarare.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2004 approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2005 ont été publiés dans « La Vie Judiciaire » du 8 mai 2005.

91043

CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL

Société anonyme coopérative à capital variable au capital initial de 152 449 €.
Siège social : 88-90, rue Cardinet, 75017 Paris.
632 049 052 R.C.S. Paris.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes sociaux.

I. — **Bilan au 31 décembre 2004.**
(En euros.)

Actif	31/12/04	31/12/03
Caisse, banques centrales, C.C.P.	26 345	48 004
Effets publics et valeurs assimilées	728 720	694 369
Créances sur les établissements de crédit . .	3 334 937	4 709 154
Opérations avec la clientèle	40 193	29 316
Obligations et autres titres à revenu fixe . .	4 067 606	3 067 656
Actions et autres titres à revenu variable . .	24 899	24 673
Participations et autres titres détenus à long terme	144 880	124 536
Participations et parts dans les entreprises liées	4 758	4 758
Immobilisations incorporelles.	0	2
Immobilisations corporelles	3 123	22 956
Autres actifs	24 711	14 680
Comptes de régularisation	28 964	29 409
Total de l'actif	8 429 136	8 769 513